

Bruxelles : 6 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Union Nationale de l'Esthétique et du Bien-être demande que la situation des métiers de contact soit examinée au prochain comité de concertation et réclame des perspectives pour son secteur !

Le Gouvernement annonce la tenue, ce vendredi 8 janvier, d'un comité de concertation fédéral mais d'entrée de jeu prévient que son ordre du jour se bornera à l'analyse des chiffres et de la politique de vaccination !

L'UNEB conteste cette position et réclame que la situation des métiers de contact soit à l'ordre du jour de ce comité de concertation. Il n'est pas acceptable que l'on balaie d'un revers de main tout un secteur en souffrance ! L'UNEB réclame des perspectives de réouverture rapide.

Le comité de concertation de ce vendredi doit absolument parler des secteurs toujours fermés !

L'UNEB demande qu'à l'occasion du prochain comité de concertation fédéral, la situation de son secteur soit examinée et analysée comme le comité s'y était engagé lors de leur rencontre en décembre 2020. Laurence Wuytens, Présidente, rappelle que le comité de concertation ne doit pas se limiter à analyser la situation épidémiologique et aujourd'hui l'évolution des vaccinations mais aussi doit continuer à se préoccuper du marasme économique engendré par le virus sur tous les secteurs encore aujourd'hui condamnés à être fermés.

Le secteur des soins à la personne a besoin de rouvrir, il a déjà perdu tout le mois de décembre 2020 en prestations qui est traditionnellement le meilleur mois en prestations mais aussi en vente de bons cadeaux. L'UNEB considère la perte à plus de 70 % en valeur « bons cadeaux » pour le seul mois de décembre. Il est primordial que le Gouvernement donne des perspectives concrètes de réouverture dans les meilleurs délais sinon le secteur ne s'en remettra pas !

En outre, l'UNEB sait particulièrement bien que les soins esthétiques, même de base, apportent une sérénité à la personne qui les reçoit. Dans la crise sanitaire et économique que nous vivons tous, l'UNEB tient à mettre en avant le rôle essentiel que joue l'esthétique sur la santé mentale des hommes et des femmes, et demande aux Ministres de bien vouloir en tenir compte.

Des primes régionales qui se font attendre et des montants ne tenant pas compte de la durée de fermeture.

Par ailleurs, l'UNEB demande aux Régions de s'activer au plus vite pour le paiement des primes régionales et regrette fortement que pour la Région Bruxelloise, à ce jour, rien ne soit encore mis sur la table ! Ces aides sont là pour soulager les charges fixes de chaque commerçant ; si ces aides n'arrivent pas rapidement, les charges fixes mettent alors encore davantage la pression sur le commerçant et plus les mois passent, moins la prime régionale couvre les frais fixes !

L'UNEB demande aussi à la Région Wallonne de réadapter les montants de la prime wallonne pour ceux qui ont été contraints de fermer depuis le 2 novembre et ce, en fonction de la durée de fermeture. « Il n'est pas normal qu'un institut de beauté toujours fermé touche le même montant qu'un commerce de vêtements qui, lui, a réouvert depuis décembre ! « Il faut de l'équité dans les primes » réclame l'UNEB.

Enfin, l'UNEB revendique la prolongation du double droit passerelle (prévu légalement jusque fin janvier 2021) pour les secteurs encore contraints d'être fermés à ce jour et ce jusqu' à leur réouverture. « Il ne serait pas compréhensible qu'il y ait deux poids de mesures dans le domaine. Tous les indépendants encore contraints de fermer doivent recevoir le double droit passerelle jusqu'à leur réouverture » rappelle l'UNEB.

Contact presse :

Laurence Wuytens, Présidente UNEB

tel : +32 479 44 30 20
